

L'enquête

HUMILIATIONS

INSULTES

Au collège, vous êtes très nombreux à créer des groupes de classe sur Snapchat. Mais parfois, ça dérape ! Aude, victime de harcèlement, nous raconte son histoire.

VACHERIES

Textes : Juliette Sausse. Illustration : PrincessH

Cyber-harcelée par un groupe de classe

Ce dossier t'est offert par le magazine Okapi n°1188, 15 novembre 2023



“ L’an dernier, j’étais en 3^e. À la rentrée, des élèves ont créé comme d’habitude un groupe de classe sur Snapchat. Et d’office, l’un des leaders de la classe a écrit : « L’intello a Snap ? »

L’intello, c’est moi. Et oui, j’ai Snap. Visiblement, ça ne l’arrangeait pas. Dès que quelqu’un m’a invitée sur le groupe, plus personne n’a envoyé de message. Après ça, lui et sa bande ont commencé à se moquer de moi en cours. Ils m’imitaient, se moquaient de mon style, me traitaient de « balance » ou de « chouchoute du

prof » parce que j’avais de bonnes notes, ils me jetaient des bouts de gomme... Pour avoir la paix, j’ai essayé d’être la plus discrète possible : je participais moins en classe, je m’habillais de façon neutre. Mais il y avait toujours un truc! ”



Le conseil d'okapi

À chaque rentrée, les élèves créent spontanément un groupe de classe. Au collège, vous utilisez surtout Snapchat. Le but est d’échanger des infos sur les devoirs, les profs absents, les contrôles à venir... Mais parfois, la situation dégénère. Pour éviter d’en arriver là, établissez ensemble une “charte de bonne conduite”, choisissez deux élèves-modérateurs pour veiller au bon respect de ces règles et affichez-les clairement dans la bio du groupe. Hors de question, par exemple, de s’insulter, d’écrire après 23 heures ou de parler d’autre chose que de la classe.



“ Un jour, je suis arrivée au collège avec de nouvelles baskets. Ils sont venus me dire : « Tes parents ont dû investir pour te les payer ! »

Dans ma tête, je me disais que ça allait passer, qu’il fallait que je tienne bon, qu’une fois au lycée, je ne les verrais plus. Sauf qu’en milieu d’année, une fille de ma classe m’a révélé

qu’un second groupe Snap avait été créé et que ses membres avaient donné pour consigne de ne surtout pas m’ajouter. Elle m’a fait lire plusieurs de leurs messages...”



Le conseil d'okapi

En moyenne, 2 collégiens par classe sont victimes presque quotidiennement de moqueries, de coups et d’insultes. Mais le rejet est aussi une forme de harcèlement. Cette violence psychologique rend l’élève isolé plus fragile. Alors, pour que tout se passe bien dans ton groupe de classe, “la première règle à suivre est d’inviter tout le monde ou, au moins, d’envoyer à l’ensemble de tes camarades une invitation”, rappelle Yasmine Buono de l’association Net Respect. Libre à eux/elles d’accepter ou de refuser...

66 Sur ce groupe de classe parallèle, ils étaient en roue libre et passaient leur temps à me critiquer.

Ils disaient que j'allais tout balancer, que j'étais chiante, que je faisais mon intéressante

et que j'avais écrit une lettre au principal pour changer d'établissement... Bien sûr, c'était complètement faux. Mes harceleurs ont su que j'avais découvert l'existence de ce groupe caché parce que j'ai fini par parler de mon mal-être à mes parents et à la CPE du collège. Ils ont été convoqués, certains ont même été exclus... Ces sanctions n'ont rien changé. Au contraire, leur violence est montée d'un cran. En fin d'année, ils m'ont carrément balancé des bouteilles d'eau. »



Le conseil d'okapi

Le harcèlement ne se limite plus à la cour de récré, à la salle de classe ou à la cantine. Il se propage aussi dans ta chambre et sur ton téléphone, via les réseaux sociaux. "Aujourd'hui, on peut se faire harceler chez soi, jour et nuit... Les victimes se sentent constamment en danger", explique Clotilde Henry, psychologue à l'association e-Enfance. L'angoisse! Toujours selon e-Enfance, au moins 1 enfant sur 2, âgé de 8 à 18 ans, a déjà vécu une situation de cyberharcèlement, que ce soit comme victime, témoin ou auteur. L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) affirme même qu'un peu moins d'1 collégien sur 10 est cyberharcélé.



66 Après cet épisode, je ne suis plus retournée en cours.

Ma mère a insisté pour que je porte plainte mais je n'ai pas voulu. J'avais

envie de tirer un trait sur cette histoire. Cette année, j'ai fait ma rentrée en 2^{de} dans un lycée d'une autre ville. Peu à peu, je reprends confiance en moi. J'arrive, par exemple, à porter les chemisiers que j'aimais trop avant ou à lever la main en cours sans avoir peur. »



Le conseil d'okapi

Comment faire lorsque ça va trop loin et qu'il devient urgent de protéger l'élève en danger? Que tu sois victime ou témoin de harcèlement, il faut parler! Tu peux te confier à l'infirmier/infirmière scolaire, ton/ta prof principal(e), tes parents... Tu peux aussi appeler plusieurs numéros gratuits: le 3020 (du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h), le 3018 (7 jours/7 de 9h à 23h) ou le 119 (7 jours/7, 24h/24). Retiens aussi que l'association e-Enfance (3018) peut t'aider à supprimer un groupe de classe ou des contenus haineux sur Snap, TikTok et Instagram. Il te faut juste des captures d'écran et le reste se fait de manière anonyme. Si cela ne suffit pas, tu as le droit de porter plainte avec tes parents au commissariat. Depuis 2022, le harcèlement à l'école est un délit et il peut être puni de 10 ans de prison.

5 nouvelles mesures anti-harcèlement

1 Questions

Chaque année, les élèves du CE2 à la 3^{de} devront répondre à un questionnaire pour savoir si tout se passe bien dans leur classe.

2 Prévention

Le programme pHARe est déployé dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées dès cette année. Ce dispositif de prévention fonctionne avec des élèves et/ou des adultes "ambassadeurs" qui sont là pour repérer rapidement des situations de harcèlement et les résoudre.

3 Consultations

L'aide "Mon soutien psy" est étendue. L'infirmier ou l'infirmière scolaire pourra, par exemple, permettre à une victime de harcèlement de consulter gratuitement un(e) psychologue.

4 Identification

Tous les élèves de 6^e recevront un "passport numérique". Il les aidera à mieux identifier les situations de cyberharcèlement et surtout à savoir quoi faire pour y mettre fin.

5 Confiscation

Les élèves harceleurs seront plus sévèrement punis. En cas de cyberharcèlement, leur téléphone pourra être confisqué et l'accès aux réseaux sociaux pourra leur être interdit pendant 6 mois ou un an s'ils recommencent.

Le 9 novembre

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école. Toute une journée pour dire non!

